



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 mai 2018
19 heures 00

GF/RS

N° 002280

Projet de
végétalisation des
rues - Mise en place
de bons d'achat.

Affiché le :

Le mardi 15 mai 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 09 mai 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

ABSENTS : Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Isabelle MORARD-PONTET est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Vu la délibération n° 2162 du 11 juillet 2017 portant demande de financement LEADER (Fond européen) sur le projet de végétalisation, cette dernière spécifiait la mise en place d'un permis de végétaliser et d'une charte.

Vu la délibération N° 2193 du 31 octobre 2017 portant mise en place de la charte de végétalisation des rues et de son permis de végétaliser sur Apt

Madame le Maire rappelle que la commune a lancé un projet de végétalisation des rues par ses habitants qui a pour vocation d'accompagner et soutenir ces derniers dans leur initiative de végétalisation et de promouvoir les actions collectives dans les pratiques nouvelles en faveur de l'embellissement du cadre de vie (valorisation du végétal en ville, respect de l'espace public, amélioration du vivre-ensemble).

A ce titre, Madame le Maire propose de mettre en place des bons d'achats d'une valeur unitaire de 10 euros qui seront remis aux habitants, associations ou commerçants qui solliciteront la ville dans le cadre du projet de « végétalisation des rues par ses habitants ».

Les porteurs de ces projets devront adhérer à la charte de végétalisation et se verront consentir le permis de végétalisation pour 3 ans.

Les bons d'achat pourront être utilisés auprès des pépinières aptésiennes partenaires du projet pour l'achat de fleurs, plantes, plants de légumes, terre végétale, pots et jardinières.

Les entreprises partenaires seront liées à la collectivité par une convention qui permettra le remboursement des bons d'achats qu'elles auront collectés.

LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ

APPROUVE la mise en place de bons d'achat dans le cadre du projet « végétalisation des rues par ses habitants ».

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**